



Comité de quartier Longdoz-Boverie

n° Entr. B.0450.306.365

Association pour la Promotion du Longdoz asbl

Président : Dheur Olivier -rue Grétry 2a/121- 4020-Liège

Tél-rép. : 0485/74.16.13 ou 04/341.14.10

Compte bancaire ING : BE86-340032816350- BBRUBEBB

apl.liege.longdoz@gmx.com



Réunion du Comité de Quartier du 19 JUIN 2012

Présent(e)s : François Bertrand, Charles Bougard, Monique Brichard, Jean-Claude Coumans, Henri de Beco, Gérard Debraz, Yves Demeuse, Olivier Dheur, Olivier de Marneffe, Roger Dujardin, Jean Fabry, André Faict, Serge Floëge, Béatrice Georges, René-Marc Grayet, Joëlle Henrion, Lillo Jacono, Thérèse Jamin, Valérie Janssen, Guy Krettels, Delphine Marischal, Vincent Philippart, Lou Pipers, Carl Spineux, Nestor Streel, Félicien Thimungu, Jacques Vandersmissen, Marie-Louise Verlaine, Daniel Wathelet.

Invités : Messieurs Patrick Lorquin, Commissariat du Longdoz et Monsieur Jean-Jacques Scheveneels, Commissaire dirigeant, de la Division Longdoz-Vennes ; Mesdames Béatrice Hendrichs (Ecolo) et Marie-Claire Lambert (PS), Messieurs Serge Carabin (CDH) et Raphaël Miklatzki (MR).

Excusé(e)s : Jean Fléron, Héroïse Winandy

Animation : Olivier Dheur, président.

1/ Approbation du PV de la réunion du 15 Mai 2012

*** Le PV est approuvé.

2/ Approbation de l'ordre du jour

*** L'ordre du jour est approuvé.

3/ Sécurité avec les représentants de notre Commissariat

Sécurité - infrastructure

. Panneau plié rue Natalis-Grétry.

. Quai de la Dérivation : toujours vitesse excessive, surtout après 18 h, elle devient très bruyante ; il y a aussi plus de camions portant des carburants. M. Scheveneels a demandé des radars préventifs sur les quais (doivent y rester un mois au moins). Ils seront placés. S'il y a trop de vitesse, il demandera des radars répressifs.

. Rue d'Harscamps vers quai Orban : M. Scheveneels va demander un passage zébré (pas un îlot, car passage de camions Delhayze ; utile également un courrier au Service signalisation ;

. Rue Tour en Bêche : utilité de placer des potelets dans le tournant : envoyer pour cela un courrier à M. L'échevin Léonard.

. Rue de Seraing : toujours des voitures parkées dans l'arrondissement ...

. Pont du Longdoz vers quai du Longdoz (vers Amercoeur) : les gros véhicules (bus, camions) roulent carrément sur le trottoir (où des gens restent devant le seuil de la maison, en plus)

. Les emplacements riverains quai Orban : toujours occupés par des non-riverains.

4/ Participation citoyenne : débat avec B. Hendricks (chef groupe écolo), M.-Cl. Lambert (chef groupe parti socialiste), Serge Carabin (chef groupe CDH) et M. Miklatzki, représentant ch. Defraigne, (chef groupe MR) (à savoir que le temps de parole est minuté pour efficacité et équité et le débat est limité aux quatre partis "traditionnels")

Le thème central est la participation citoyenne : à quoi sert un Comité de quartier s'il n'est pas entendu ?

*** Question 1 : Comment ouvrir la porte à la participation citoyenne ?

Serge Carabin :

La situation varie énormément selon les comités de quartier; chacun a ses caractéristiques, son mode de fonctionnement, ses problèmes et sa manière de s'investir.

Via les différents Comités citoyens, Police Ecoute (1x/mois), le Collectif citoyens au Conseil Communal (sur demande au Collège, possibilité d'amener un sujet hors ordre du jour).

Les citoyens ont un grand besoin d'informations sur les projets de la Ville ; il faut reconnaître que pour certains dossiers, les avis des citoyens n'ont pas toujours été pris en compte.

Raphaël Miklatzki :

Sait que le Comité du Longdoz représente la population locale ; souhaite commission femmes Ville, seniors et comité P, ainsi que Commission Comité de quartier; personnes relais dans chaque échevinat, qui écoutent les comités et transmettent au Collège ; ok pour les Comités de quartier interpellent le Collège communal. En tant que représentant du quartier Ste Marguerite, M. Miklatzki connaît les difficultés à se faire entendre par le Collège dans les grands projets. Il se réjouit du Vert, des arbres : »la campagne en ville »

Bénédicte Hendrichs :

Dans ses réponses aux citoyens, la Ville parfois respecte tout juste la légalité, sans grand enthousiasme. Chaque quartier poserait un diagnostic, des objectifs, puis avec la Ville, on se lance dans un plan d'action (via tables de concertation : le citoyen fait part de son expérience, chacun amène sa partie). Il faudrait renforcer le service participation (boutique urbaine) et lui donner plus de moyens; celui-ci peut amener à faire modifier la circulation, par exemple. Ne pas arriver à ce que la ville fasse une chose différente après avoir demandé l'avis aux citoyens. Le service participation organiserait le suivi (exple : distribution de papiers) quand il y a un projet.

Droit de participation citoyenne au Conseil communal.

Marie-Claire Lambert :

Dit que notre initiative est intéressante : ce n'est pas un débat de majorité politique ; ça doit exister, ce genre de débat ; à la Ville, cela a beaucoup bougé ; elle rejoint M. Miklatzki : il faut mettre en place comment représenter les quartiers (3 à 50 personnes) ; il faut plus travailler par la transversalité (aménagement du territoire, participation des Comités de quartier, économique,...), avec plus d'approche équilibrée de quartier à quartier, et plus par rapport aux moyens budgétaires. Elle approuve notre courrier sur l'implantation du tram à Liège. Il faudra d'ailleurs une nouvelle consultation pour celui-ci.

Remarques de l'assemblée :

R. « Le tram ne se fera jamais, on n'a pas les finances, on ne sait encore comment vont faire les bus, c'est le brouillard ; quel financement privé-public ? »

B. Hendrichs : « L'argent est là, avec des partenaires public-privé. La décision du gouvernement : 360 millions.

R. « Sur quoi on met l'argent ? Les bus débordent... c'est un projet du gouvernement et des forces vives liégeoises... »

M.-Cl. Lambert : « C'est la volonté de toutes les forces vives d'au moins démarrer un morceau ; dommage que l'on prenne du privé ; il n'y a pas de rentrées suffisantes pour alimenter le Service public... quelle retombée pour le partenaire privé, qui sera très difficile à trouver ?... » « Il ne faut pas comparer à 2017, qui trouve plus facilement des partenaires via les constructions durables. » « Il y a encore des inconnues ».

S. Carabin : « Le tram se fera, c'est trop indispensable (embouteillages, ...) : amènera plus de confort, de rapidité. On pense que dans les 3 ans qui suivront l'arrivée du tram, il y aura 50 % en plus de prendront les transports en commun. »

R. « Et la participation des citoyens ? Il ne faudrait pas que cela reste juste une déclaration ; il n'y a jamais eu de règlement communal à la Ville. Le CCCQ prépare une charte qui aborde dans ses points la relation entre la Ville et les Comités : on demande de ne pas être oubliés ; on le fera amicalement, poliment et fermement. »

B. Hendrichs : « Dans les points de la charte : politique de quartier, mairies de quartier, coordinateur de quartier, ... »

M.-Cl. Lambert : « Il y a une charte de bonne conduite ; mais bien baliser : on est tous d'accord qu'il faudra y travailler dans la transversalité et l'équilibre ». « Les Maisons de quartier : attention au budget : plutôt utiliser les espaces existants pour faire vivre les gens ensemble ».

S. Carabin : « On est preneur de la charte ; le subside est donné pour la reconnaissance et l'implication dans la vie civile ; ne pas en faire un petit conseil communal ; d'ailleurs, les représentants conseillers communaux ne peuvent être dans les bureaux (trésorier, ...) des comités de quartier.

R. Miklatzki : « Je n'ai pas lu la charte ; j'espère une concertation sur le document ; je n'ai aucune réserve ; ce sera en définitive aux élus de prendre leurs responsabilités. C'est oui pour la discussion, non pour l'oublier dans un tiroir, et soif de participation ».

R. « La Ville a un règlement pour les personnes handicapées : il n'y a cependant pas de continuité dans les travaux; exemples : des bordures hautes (cf trottoir pont de Huy récemment refait)... ; on prévoit des barreaux ronds sur les avaloirs; on fait une remarque concernant les barreaux inadéquats, et malgré tout personne ne dit de changer la grille... Comment une ville fait-elle de telles erreurs sur son propre pont (Huy) ? Le citoyen devrait attaquer sa propre ville ? La charte ne sert à rien, alors..."

R. Miklatzki : « On voit la différence entre un règlement et son application. Il faut de la mesure : différencier l'essentiel du secondaire ; la Ville doit être responsable avec les impétrants. » « Il faudrait revenir à la charge auprès de M. Léonard ».

S. Carabin : « Bons exemples de ce qui ne fonctionne pas dans les travaux : la liaison avec les impétrants (téléphone, eau, gaz, électricité...) ; la Ville ne fait pas d'effort ; il faudrait avoir une politique transversale de santé quand on fait quelque chose. »

M.-Cl. Lambert : « Exemple de la mauvaise concertation entre niveaux de pouvoir : la Ville fait le planning avec l'Echevin ; il fait les travaux, les termine ; puis la Région arrive et refait ouvrir... » « Il faut voir le budget, voir les contraintes »

R. « Dans l'enquête publique, j'ai fait les remarques ; en plus, le dessin ne correspondait pas au commentaire du dessin... »

B. Hendrichs : « On a progressé, dans les impétrants ; il faut prendre ses responsabilités ; il y a beaucoup de couches de lasagne, c'est facile de rejeter la faute sur les autres. Il y a 9 personnes pour tous les Travaux ville qui vont vérifier (cf tout aux Guillemins).

R. « La ville a un Service, elle doit jouer son rôle »

B. Hendrichs : « L'espace vert au terminus du bus 4 : le sol n'est pas bon ; l'Echevin dit qu'il était impuissant car ce n'était pas prévu dans le cahier des charges ; on devrait être assez forts pour redire : « C'est mal fait, tu refais. ». La ville paie tellement pour ses retards de travaux. »

R. « Les dégâts dans ma maison, liés au chantier la Médiacité : comme d'autres, coincée entre divers responsables publics et privés, je dois me débrouiller seule... La Ville pense t-elle à créer un « Ombudsman » ?

B. Hendrichs : « On voudrait un médiateur communal, un Service ».

M.-Cl. Lambert : « On l'a mis sur la table- Ombudsman - et il n'y a pas eu de consensus, de majorité dégagée au sein du PS, même si à titre personnel elle est d'accord. Cet ombudsman ne doit pas être un responsable politique ; il faudra remettre le sujet. Le politique reste le dernier responsable. L'Echevin Léonard a fait beaucoup d'efforts dans la communication (« infos travaux » dans les boîtes des riverains, notamment) ».

R. « Réfection du Pont de Huy, intervention du privé dans la signalisation de déviation (flux dirigés vers la Médiacité au détriment de la sécurité et de l'information des automobilistes de transit; conflits d'intérêts difficiles à gérer pour le politique et à vivre pour le riverain..."

S. Carabin : « On a besoin de médiateurs, c'est important » - Allo Environnement, Allo Avaloirs, Allo Déchets ... existent. Il faudrait ajouter : « Allo administration », qui répartirait.

*** Question 2 : Quid du passage du tram avenue Rogier, du devenir de la place de l'Yser, du devenir de l'espace bus 4 ?

M.-Cl. Lambert

On essaie au maximum d'avoir dans les quartiers une concertation large sur le tram ; on n'est pas dans le CA du Tec. Le SFPW, le Bourgmestre et M. Firket ont proposé le tracé du tram.

S. Carabin

Ok pour laisser le parc d'Avroy ainsi et passer par l'avenue Rogier.

Place de l'Yser : il y a plusieurs réunions de concertation

Terminus 4 : il n'y aura plus de boucle là-bas, mais on n'avait rien trouvé d'autre. On pourrait la développer, en faire une plaine.

R. Miklatzki

Parc d'avroy : y garder les activités (city parade, ...), y garder les arbres.

Avenue Rogier : concertation avec le quartier

Place de l'Yser : garder la structure, le bâtiment ; comment résoudre alors problèmes de parking ?

Interpeller le Tec dès maintenant ; notre échevin de l'urbanisme est président du Tec ; de quel côté se met-il ?

B. Hendrichs

Pour le développement de la Chartreuse

Place de l'Yser : voir avec le quartier, la ville ; pas construire de suite...

Parc Avroy : y laisser les arbres et faire plutôt passer le tram avenue Rogier.

Faire un ravel urbain passant dans le Parc d'Avroy.

R. « Et quid du bien-être de l'habitant des quais de la Dérivation, entre Pont Huy et Amercoeur, qui ne respectent pas le code de la route (longs véhicules, vitesse, ...) ? 7000 habitants sont concernés »

S. Carabin

Cela reste un problème complexe ; les solutions ne sont pas faciles, surtout tant que l'on n'a pas construit la liaison Cerexhe-Beaufays. Se déplacer plutôt en tram... Réduire la vitesse des voitures ; on va voir avec les radars préventifs (indiquent la vitesse du véhicule) ; on va continuer de demander à la Police de sévir ; au quai St Léonard, passera le tram... refaire les murs d'eau qui rejoignent les murs Longdoz et Vennes... ; il faut compter 5 ans.

Le CDH est favorable à un contournement par CHB, mais par des routes, pas par des autoroutes.

Après le tram, on pacifiera les quais de la Dérivation.

R. Miklatzki :

« 5 ans, et plus... patience et répression ».

Le tunnel de Cointe sera bientôt saturé ; reste CHB...autoroute ou voie express... M. Henry s'y oppose.

B. Hendrichs :

Les quais doivent être sécurisés ; CHB ne changera rien... car Cointe n'a rien changé non plus ; le tunnel est saturé.

Le tram va diminuer le passage de transit...

Il faut une étude ferroviaire, la création d'un Parc and Ride...

Nécessité de respecter la loi, le code de la route.

Il faudra déclasser les quais.

M.-Cl. Lambert :

Les quais sont un vieux dossier.

Le tram devrait modifier les comportements.

Il y aura des parking de persuasion.

Et les transit ??

Un téléphérique vers la Citadelle, un train vers Herstal...

Le PS est favorable au contournement.

R. Miklatzki :

Voir où sont les présidents du Tec par rapport à la Ville ?

On verra en 2014 ; le Tec se fout des quartiers qui traversent les électeurs.

B. Hendrichs :

Est pour améliorer le dialogue avec le Tec

Attention, ne pas envoyer les gens au feu sans munitions ; le faire à travers les administrateurs, qui sont payés ; ils ont tous une couleur politique.

Tous les subsides sont publics, ne pas l'oublier, en plus des tickets voyageurs.

L'organe de tutelle est la SRWT

M.-Cl. Lambert

Le processus pour la participation est long et lent.

Il y a aussi des représentants à la SRWT, au Fédéral...

S. Carabin

La SRWT et le TEC :

Il manque des infos sur ce qui est possible de faire ou pas.

7/ Projet propreté

Rendez-vous le samedi 7 Juillet à 9h30 Place Henriette Brenu.

8/ Correspondances et communications - Divers

Quai Churchill : lettre du Bourgmestre donnant son accord pour les horodateurs.

Remerciements de M. Cataldo.

Contact pour le « Tram citoyen » CCCQ : en ouvrage : préparent la charte ; l'apl Longdoz a cotisé ;

Charles Bougard est administrateur ; voir le site.

Potager : réunion le 1^{er} mardi du mois chez Anne-Marie et Yves, rue Douffet à 20 h.
